

## REPUBLIQUE FRANCAISE

## =====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le vingt-quatre mars deux mille vingt-deux à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 33
DATE DE LA CONVOCATION	17/03/2022
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	31/03/2022

**OBJET :**

**Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L) - Rapport sur l'état  
des travaux réalisés au cours de l'exercice 2021**

**Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD  
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

M. Olivier PAUCHON procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Jérôme MAZET procuration à M. Claude BOUTRON, M. Gil SILVESTRI procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Chiara GENTY procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Christiane BAR procuration à Mme Rolande LESBROS, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER procuration à M. Eric GARCIN

**Absent(s) :**

Mme Solène FOREST, Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Cédryc AUGUSTE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

L'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose, aux communes de plus de 10.000 habitants, la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux, pour l'ensemble des services publics qu'elles confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'elles exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Selon ce même article, le Président de la C.C.S.P.L doit présenter à son Assemblée délibérante, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission, sur l'année précédente.

Au cours du dernier exercice, cette Commission s'est réunie, une seule fois, le lundi 29 novembre 2021.

Lors de cette séance, la C.C.S.P.L a étudié l'activité des services publics suivants :

- la distribution de l'énergie électrique,
- celle du gaz,
- la production et la distribution publique d'eau potable,
- ainsi que le rapport du délégataire VEOLIA Eau,
- l'exploitation du centre d'oxygénation de Gap-Bayard,
- la gestion et l'exploitation de l'abattoir municipal,
- le crématorium de Gap et des Alpes du Sud,
- les parkings,
- le Quattro.
- 

De plus, la C.C.S.P.L a également émis un avis, sur la création d'une régie à autonomie financière pour l'exploitation du mobilier urbain.

**Après examen du rapport ci-joint, le Conseil Municipal prend acte.**

**Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :**

**- POUR : 35**

**- ABSTENTION(S) : 6**

**Mme Charlotte KUENTZ, M. Christophe PIERREL, Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER**

**La Maire-Adjointe**

  
**Maryvonne GRENIER**

Transmis en Préfecture le : **- 6 AVR. 2022**

Affiché ou publié le : **- 6 AVR. 2022**



**RAPPORT SUR L'ÉTAT DES TRAVAUX RÉALISÉS,**  
**AU COURS DE L'EXERCICE 2021,**  
**PAR LA C.C.S.P.L.**

Conformément à l'article L.1413-1 du C.G.C.T, la Ville de Gap a créé une Commission Consultative des Services Publics Locaux, par une délibération en date du vendredi 19 juin 2020.

D'après ce même article, le Président de la C.C.S.P.L doit présenter, à son Assemblée délibérante, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés au cours de l'année précédente.

Ainsi, en 2021, la C.C.S.P.L s'est réunie, le lundi 29 novembre, à partir de 14h00, afin d'examiner les dossiers suivants :

- la distribution de l'énergie électrique,
- celle du gaz,
- la production et la distribution publique d'eau potable,
- ainsi que le rapport du délégataire VEOLIA Eau,
- l'exploitation du centre d'oxygénation de Gap-Bayard,
- la gestion et l'exploitation de l'abattoir municipal,
- le crématorium de Gap et des Alpes du Sud,
- les parkings,
- le Quattro.
- De plus, la C.C.S.P.L a également émis un avis favorable, sur la création d'une régie à autonomie financière pour l'exploitation du mobilier urbain.

## **1. LA DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE.**

Les chiffres clés du réseau public de distribution d'électricité (d'Enedis) sont les suivants :

- 1 poste source ;
- 374 installations de production ;
- 27.163 points de livraison ;
- 218 km de réseau moyenne tension (H.T.A) ;
- 397 km de réseau Basse Tension (B.T) ;
- 440 postes de transformation (HTA-BT).

Les faits marquants de l'exercice 2020 sont les suivants :

- l'accueil de 46 nouveaux embauchés sur la Direction Régionale dont 6 dans les Alpes du sud ;
- durant toute la durée de la crise sanitaire Enedis a assuré les services essentiels ;
- l'accompagnement des projets de territoire - Enedis au service de la transition énergétique ;
- la contribution à l'économie locale : un partenariat avec l'U.P.E 05 ;
- d'autres actions de partenariat (Electricité prudence sous les lignes, Tour de France, Hautes-Alpes Emploi Relais, Rallye de Monte-Carlo).

Les consommateurs et producteurs raccordés au réseau public sont désignés ci-après :

Total des clients (concession)	2018	2019	2020
Nombre de clients	26.672	26.994	27.163
Energie acheminée (en kWh)	222.085.607	214.849.847	207.541.599
Recettes d'acheminement (en €)	9.258.805	8.900.857	9.066.290

Installations de production (concession)	2018		2019		2020	
	Puissance raccordée	Nom- bre	Puissance raccordée	Nom- bre	Puissance raccordée	Nom- bre
Total - dont producteurs d'énergie électrique :	5	337	5	355	5.473	374
d'origine photovoltaïque	4.417	336	4.478	353	5.193	372
d'origine éolienne	0	0	0	0	0	0
d'origine hydraulique	0	0	0	0	0	0
autres (biomasse, biogaz, cogénération...)	5	1	5	2	280	2

**N.B** : La puissance est exprimée en kVA pour les producteurs raccordés en basse tension et en kW pour ceux raccordés en HTA.

La continuité de l'alimentation en électricité a été mesurée de la manière suivante :

Durée moyenne annuelle de coupure (en minutes) (concession)	2018	2019	2020
Toutes causes confondues (critère B Concession)	13,0	51,7	31,0
Toutes causes confondues hors incidents exceptionnels	13,0	38,1	31,0
Dont origine RTE (incident sur le réseau de transport)	0,0	0,0	0,0
Dont incident sur le réseau de distribution publique	5,7	24,8	23,0
Dont travaux sur le réseau de distribution publique	7,4	13,3	7,0

L'année 2020 a été marquée par les événements ci-après :

- le 5 juillet, perte du départ de Bayard à la suite de la chute d'un arbre sur la ligne ;
- le 25 septembre 2020, un défaut d'isolateur a entraîné une interruption dans l'alimentation...

La tenue de la tension et l'évolution du nombre de clients mal alimentés sont analysées ci-dessous :

Clients BT mal alimentés (concession)	2018	2019	2020
Nombre de clients BT dont la tension d'alimentation est inférieure au seuil minimal de tension admissible	6	12	12
Taux de clients mal alimentés sur le territoire de la concession (en %)	0,0%	0,0%	0,0%

Les clients affectés par ces perturbations ont été quantifiés de la manière suivante :

Nombre de clients BT (Concession)	2018	2019	2020
Affectés par plus de 6 coupures longues (> à 3 minutes) toutes causes confondues		264	24
Coupés pendant plus de 5 heures consécutives, toutes causes confondues	73	957	509

De 2019 à 2020, les investissements réalisés sur le territoire de la concession enregistrent une augmentation de 5% et représentent un volume financier de 1.614.000€.

Les réclamations des clients ont été appréhendées de la manière suivante :

Indicateurs de satisfaction (en%)	Résultat national 2020	Maille	Résultat local 2020
Clients "Particuliers"	85,8%	Concession	80,4%
Clients "Professionnels" (<= à 36kVA)	79,8%	Région Enedis	77,9%
Clients "Entreprises" (> à 36 kVA)	85,9%	Région Enedis	87,4%

## **2. LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ.**

### **2.1. LES MISSIONS DE G.R.D.F.**

Les missions de G.R.D.F sont les suivantes :

- 1. Assurer la gestion déléguée du service public de distribution de gaz naturel.
- 2. Acheminer le gaz naturel en toute impartialité.
- 3. Exploiter et entretenir le réseau.
- 4. Promouvoir les usages du gaz naturel.
- 5. Accompagner le développement du biométhane.

### **2.2. LA FACTURE TYPE D'UN CLIENT RÉSIDENTIEL.**

Fourniture (molécule) :	28,0%
Taxes :	30,0%
Distribution :	30,0%
Transport :	8,0%
Stockage :	4,0%
Total :	100,0%

### **2.3. CLIENTS ET CONSOMMATIONS.**

	2017	2018	2019	2020
Evolution du nombre de clients	6.793	6.894	6.880	6.872
Evolution des quantités de gaz acheminées (en MWh)	184.772	175.808	175.924	169.809

#### 2.4. LA PRÉVENTION DES DOMMAGES.

Evolution du nombre de dommages aux ouvrages	2017	2018	2019	2020
Dommages lors ou après travaux de tiers	1	1	2	0
Avec fuite sur ouvrages enterrés	1	1	2	0

#### 2.5. L'INVENTAIRE DU RÉSEAU.

	2017	2018	2019	2020
Evolution des canalisations	147.677	148.300	148.834	149.713

Canalisations par matière en 2020	Km	Part (en%)
Polyéthylène	120,69	80,61
Acier	29,03	19,39

## **2.6. LES PRINCIPAUX CHANTIERS ET LES INVESTISSEMENTS.**

Raccordements et transition écologique	Longueur	Branchements collectifs	Branchements individuels
Route de la Luye	290m	10	8
Chemin du Viaduc	280m	14	0
Rue des Silos	278m	5	0

Adaptation et modernisation des ouvrages	Longueur	Branchements collectifs	Branchements individuels
Rue du cordon bleu	1 m	0	0

Investissements par finalité - flux (montants en €).						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
TOTAL	447.957	508.376	505.133	343.142	924.754	348.010

## **3. L'EAU POTABLE PUBLIQUE.**

### **3.1 LE CONTEXTE CONTRACTUEL.**

Le contexte est défini ci-après :

- Périmètre du service : Gap.
- Date de début du contrat : 01/07/2013.
- Date de fin du contrat : 31/12/2024.
- Déléataire : VEOLIA Eau.

### **3.2. LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE.**

La couverture est la suivante :

- 42.487 habitants desservis.
- 23.819 abonnés.

Les ouvrages utilisés sont décrits ci-après :

- Nombre d'installations de production : 9.
- Nombre de réservoirs : 24 - d'une capacité totale de 11.968 m3.
- Stations de pompage et de surpression : 14.

- Canalisations de distribution : 321 km.
- Nombre de branchements : 13.842.
- Nombre de compteurs : 23.753.

INDICATEURS CLÉS	2018	2019	2020
01 - Rendement du réseau de distribution sur période synchrone - Objectif Grenelle 2 : 69,28%.	72,5%	74,6%	73,5%
02 - Indice Linéaire de Pertes (ILP) sur période synchrone	8,35 m3/j/km	7,58 m3/j/km	7,84
04 - Taux d'interruption de service Non programmé	1,67%	1,74%	0,84%

Les volumes constatés sont les suivants :

- Produits : 3.523.049 m3.
- Acheté : 21.238 m3.
- Vendu : 92.737 m3.
- Mis en distribution : 3.451.550 m3.
- Pertes : 1.032.380 m3.
- Consommés autorisés : 2.419.170 m3.
- Comptabilisés : 2.388.504 m3.
- Service du réseau : 30.666 m3.
- Consommateurs sans comptage : 0 m3.

Analyses	2018	2019	2020
microbiologiques	100,0%	100,0%	98,8%
physicochimiques	93,3%	94,3%	100,0%

Prix	2018	2019	2020
Prix de l'eau TTC	1,35€/m3	1,35€/m3	1,37€/m3

### **3.3. LA VIE DU SERVICE.**

Les interventions opérationnelles ont été les suivantes :

- 1.455 compteurs renouvelés ;
- de nombreuses installations électromécaniques effectuées ;
- 989 ml de réseaux renouvelés ;
- 64 branchements neufs réalisés, ainsi que 81 renouvellements.

#### **4. LE CENTRE D'OXYGÉNATION GAP-BAYARD.**

L'année 2020 est le septième exercice complet de la délégation de service public, couvrant la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2022.

##### **4.1. LE RÉSUMÉ FINANCIER.**

Le résultat net comptable de cet exercice est négatif, à hauteur de 35.603€, notamment en raison de la crise sanitaire et des fermetures successives.

Ce déficit a été contenu dans le contexte de crise sanitaire, avec :

- une perte de recettes de 300.000€ ;
- des aides, à hauteur de 90.000€ ;
- des économies réalisées (160.000€ sur la masse salariale et 50.000€ sur les autres postes).

##### **4.2. LA FRÉQUENTATION.**

La fréquentation hivernale est largement inférieure à celle des années précédentes, en dépit de l'ouverture de la piste de Gleise Folletière.

L'activité estivale est également en diminution pour les saisons suivantes :

- de multiples ouvertures différées (le golf, le 12 mai ; la restauration, le 2 juin et l'hébergement, le 9 juin 2020) ;
- l'annulation de tous les groupes programmés, avec une reprise à partir du mois d'août 2020 ;
- la fermeture anticipée au 30 octobre de l'ensemble de la structure...

##### **4.3 L'ANALYSE DES OUVRAGES ET DES BIENS.**

De nombreux travaux ont été réalisés par l'Association et des investissements pour un montant de 30.000€.

##### **4.4. LES RELATIONS AVEC LES PRINCIPAUX PARTENAIRES.**

Les relations avec les principaux partenaires de l'Association Gap-Bayard ont été satisfaisantes, tout au long de l'exercice 2020.

##### **4.5. L'EFFECTIF.**

L'effectif moyen de l'Association est de 22,83 en Équivalents Temps Plein.

L'Association a eu recours au travail partiel et elle a limité les embauches, grâce à la polyvalence de son personnel.

## **5. L'ABATTOIR MUNICIPAL.**

### **5.1. L'ACTIVITÉ GLOBALE.**

Le tonnage global est passé de 3.594 tonnes, au 30 septembre 2020, à 3.759 tonnes, au 30 septembre 2021 - soit une augmentation de 165 tonnes.

### **5.2. LA RÉPARTITION ET L'ÉVOLUTION DU TONNAGE.**

Tonnage par espèce	2020	2021	Evolution
Veau	150	175	+25
Ovin	156	183	+27
Bovin	869	958	+89
Porcin	2.407	2.433	+26

Tonnage par catégorie d'utilisateurs	2020	2021
Boucherie	319	338
Grossistes	2.486	2.418
Abattage familial	224	285
Vente directe	563	717

### **5.3. LA MAIN D'ŒUVRE :**

- 13 salariés sont employés à l'abattoir, avec une stabilité depuis un an ;
- des opérateurs sur chaîne ont été formés.

### **5.4. L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE :**

L'activité économique s'est caractérisée par les aspects suivants :

- le manger local et les circuits courts ;
- les aspects positifs de la crise sanitaire, toujours perceptibles ;
- le développement de l'activité bovine ;
- l'activité soutenue, pour toutes les catégories de clients ;
- la souscription d'un P.G.E.

### **5.5. LE RELATIONNEL AVEC L'ADMINISTRATION.**

Dans le souci de conserver de bonnes relations notamment avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), l'abattoir a maintenu ses efforts, notamment par :

- le souhait de garder une prestation de qualité ;
- le maintien de l'outil ;
- la maintenance industrielle (moteurs électriques, plomberie...) ;
- un nettoyage approfondi et régulier ;
- le respect du bien-être animal.

### **5.6. LES ELEMENTS FINANCIERS.**

Au 30 septembre 2020, le chiffre d'affaires a encore augmenté à hauteur de 1.225.000€.

Les principaux éléments caractéristiques de cet exercice sont les suivants :

- une meilleure revente des cuirs,
- une augmentation des coûts énergétiques,
- une baisse de l'équarrissage,
- une augmentation de la formation professionnelle,
- des salaires bruts stables,
- une légère augmentation des charges sociales,
- l'absence d'indemnité de licenciement,
- une trésorerie adapté,
- des comptes clients à jour,
- une dette fournisseurs améliorée,
- un résultat provisoire positif...

## **6. LE CRÉMATORIUM DE GAP ET DES ALPES DU SUD.**

### **6.1. ACTIVITÉ 2020.**

	2017	2018	2019	2020
Évolution de l'activité du crématorium (crémations estampillées).	688	687	771	909
Taux de croissance	+9,1%	+7,4%	+4,1%	+17,9%

Au cours de l'exercice 2020, toute l'Équipe du crématorium est restée mobilisée, afin d'assurer la continuité de ce service public.

Les effets de la crise sanitaire ont été importants sur l'activité enregistrée :

- +17,9% de crémations, entre 2019 et 2020 ;
- une moyenne de 76 crémations par mois en 2020, contre 64 en 2019 ;
- 84,8% des crémations en 2020 ont donné lieu à une cérémonie, à comparer aux 95,8% de 2019.

### **6.2. PROVENANCE DES CRÉMATIONS.**

Provenance des crémations en 2020	Selon le lieu de résidence des défunts	Selon le lieu de décès des défunts
Gap	24,0%	39,2%
Briançon	9,6%	13,0%
Autres communes des Hautes-Alpes	44,7%	29,5%
Communes des Alpes de Haute-Provence	14,0%	11,7%
Autres provenances	7,7%	6,7%
Totaux	100,0%	100,0%

### **6.3. APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE EN 2019.**

Nombre de retours : 53.

Note de satisfaction : 4,85/5.

	5	4	3	2
Note des familles sur l'accueil réservé	91%	6%	2%	2%
Note sur l'établissement	91%	6%	2%	2%

	Oui	Non	Pas de réponse
Bon déroulement du moment de recueillement	98%	2%	
Confort et intimité de l'établissement	100%	0%	

#### **6.4. EVOLUTION DES TARIFS T.T.C.**

	2017	2018	2019	2020
Crémation grands cercueils	509€	503€	512€	512€
Crémation cercueil jusqu'à 1 m	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Crémation cercueil de plus d'1 m jusqu'à 1m40	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Location salle de recueillement	84€	83€	84€	84€
Dispersion au jardin du souvenir	86€	85€	87€	87€

#### **6.5. COMPTE D'EXPLOITATION.**

	2019 (en €)	2020 (en €)	Variation en %
Produits d'exploitation	381.807	442.033	+15,8%
Charges d'exploitation	373.547	404.924	+8,4%
Résultat d'exploitation	8.260	37.109	+349,3%

## **7. LES PARKINGS.**

### **7.1. LA PRÉSENTATION DES OUVRAGES.**

Parkings fermés	Années	Places	dont places en sous-sol
Bonne	2017	694	
Verdun	1998	697	610
Muret	2002	310	
Desmichels	2010	255	105
Central	1989	107	
Total		2.063	

### **7.2. LES MISSIONS DU SERVICE.**

Les missions du service des parkings sont les suivantes :

- l'accueil des usagers de 7h à 20h ;
- le suivi de l'exploitation ;
- la maintenance et les dépannages, le suivi des contrôles réglementaires, la sécurité ;
- la régie (la tenue de la caisse centrale, la collecte et l'approvisionnement des caisses dans les parkings, le transfert des recettes au Trésor Public..) ;
- l'aide au nettoyage ;
- l'astreinte en dehors des horaires d'accueil.

### **7.3. LES TARIFS ET ABONNEMENTS.**

En dehors des tickets horaires et des abonnements spécifiques, les tarifs et abonnements au 1er novembre 2020 sont les suivants :

Nombre d'abonnements au 01/11/2020	Tarifs en €	Nombre	Evolution sur un an
Annuel Bonne 7h-20h30	120€	946	-1
Annuel 24h/24 7j/7	384€	1.000	-20
Mensuels 24h/24 7j/7	39€	84	-10

Etudiants Bonne	19,50€	16	-6
Véhicules électriques	Gratuit	21	+3
Total		2.067	-34

#### **7.4. LA FRÉQUENTATION TOTALE.**

Sur l'exercice 2020, la fréquentation totale a été de 1.128.647 entrées, dont :

- 70% des tickets horaires (785.447 entrées) ;
- 27% d'abonnements (300.193 entrées) ;
- 3% de cartes à décomptes (43.007 entrées).

#### **7.5. LES RECETTES 2020.**

Parkings	Recettes en €	Part en %
Desmichels	355.233€	27,2%
Verdun	322.751€	24,7%
Central	185.789€	14,2%
Muret	246.323€	18,9%
Bonne	192.671€	14,7%
Total	1.302.770€	100,0%

#### **7.6. ELEMENTS BUDGETAIRES.**

Fonction-nement	C.A 2018	C.A 2019	C.A 2020	Evolution en €	Evolu-tion en %
Dépenses	722.027,93€	710.556,79€	748.544,27€	+37.987,48	+5,3%
Recettes	1.310.607,36€	1.398.041,86€	1.101.429,32€	-296.612,54	-21,2%

#### **7.7. LE PERSONNEL.**

En plus d'un directeur et d'une assistante (mutualisés) le service des parkings est composé de neuf personnes :

- un responsable de service,
- deux agents d'accueil,
- un régisseur,

- un régisseur suppléant,
- quatre techniciens.

### **7.8. POINTS D'ACTIVITÉ 2020.**

Les principaux évènements de l'exercice 2020 ont été les suivants :

- la distribution du guide pratique "stationner à Gap" ;
- la deuxième tranche du remplacement des TPE caisses, pour un coût de 18.000,00€.HT ;
- le remplacement de la porte coupe feu au niveau -1 du parking de verdun, pour un coût de 2.246,49€.HT ;
- la construction du parking de la Providence ;
- la mise à jour logicielle du matériel péager - coût 39.000€.HT.

### **7.9. LES PROJETS 2021.**

Les projets affichés pour l'exercice 2021 ont été les suivants :

- la mise en service du parking de la Providence (701 places, pour un coût de 8.148.000€.HT) ;
- le démarrage des travaux, pour la fermeture du parking de Bonne (80.000€.HT) ;
- le démarrage des études, pour la construction du parking Desmichels.

## **8. LE QUATTRO.**

L'activité du Quattro a été fortement impactée par la crise sanitaire, puisque la salle a été fermée au public à compter du 16 mars 2020.

Nombre de jours d'occupation (incluant montage, démontage)	90
Nombre de jours d'exploitation	70
Nombre de manifestations	74
Fréquentation globale	13.400
Nombre de spectacle saison du Quattro	9
Fréquentation saison du Quattro	6.394
Nombre d'abonnés de la page Facebook	9.471 en 2020 (+435 par rapport à 2019)

## 8.1. PROGRAMMATION ET FRÉQUENTATION.

Type d'utilisateurs	Nombre de jours d'événements organisés en		
	2018	2019	2020
Associations	28	29	2
Spectacles Quattro	20	25	9
Entreprises	20	21	7
Organismes publics	4	14	9
Ville de Gap	18	14	43
Total en jours	90	103	70

Au cours du premier trimestre 2020, le Quattro a organisé :

- deux thés dansants,
- un spectacle à destination des scolaires,
- cinq spectacles, concerts et pièces de théâtre.

Le Quattro a également accueilli des spectacles en location (organisés par des sociétés de production ou des organisateurs de spectacles).

Dates	Objet	Fréquentation
04/02/2020	Alban Ivanov	850
13/02/2020	Laurent Gerra	1.000
11/03/2020	Pietragalla - La femme qui danse	1.000
	Total	2.850

L'annonce et le lancement de la saison 2020/2021 ont dû être annulés.

Pendant la crise sanitaire, le Quattro a accueilli :

- le centre de distribution des masques, aux gapençais ;
- ainsi que les classes spécialisées du conservatoire de musique.

Organisation	Nombre de manifestations	Fréquentation
de manifestations privées	4	1.420
de manifestations associatives	2	1.000
de manifestations par des organismes publics	9	470
d'évènements par la Ville de Gap	17	1.290

Depuis sa création en 2008, la fréquentation du Quattro n'a fait qu'augmenter - à l'exception de l'exercice 2020.

	2018	2019	2020
Fréquentation totale	68.672	78.766	13.324
Programmation propre	19.463	23.924	7.748
Mise à disposition ou location	49.209	54.842	6.930

## **8.2. RAPPORTS AUX PUBLICS.**

Les publics du Quattro sont divers, à l'image de sa programmation.

À l'exception des thés dansants, le public du Quattro est connecté.

Au total, 7.748 billets ont été vendus, sur l'exercice 2020.

Points de vente	Nombre de billets vendus en 2020	Pourcentage des ventes de billets
Guichet Office de Tourisme	705	9,1%
Guichet Quattro	2.866	54,3%
Site internet Quattro	1.768	22,8%
Revendeurs	1.070	13,8%

### 8.3. LA COMMUNICATION.

La stratégie de communication du Quattro repose principalement sur la catégorie d'âge, par exemple l'accentuation sur le numérique pour les jeunes.

Avec 9.737 abonnés au 3 décembre 2020, soit une augmentation de près de 701 personnes par rapport à 2019, la page Facebook est un outil central dans la stratégie de communication de l'équipement.

Pour 2020, la fréquentation de la page Facebook s'est concentrée essentiellement sur le premier trimestre, avec un pic après l'annonce du premier confinement.

La fréquentation du site internet du Quattro n'a fait qu'augmenter de 2011 à 2016, puis, elle a diminué.

	2018	2019	2020
Visites	33.863	37.693	11.403
Nouveaux visiteurs	32.925	36.327	10.806
Pages vues	189.351	183.587	47.661

Au cours de l'exercice 2020, seulement 22% des billets ont été achetés sur le site internet du Quattro - en raison de la programmation.

La newsletter du Quattro permet de communiquer avec plus de 6.000 personnes et la base de données s'enrichit en permanence.

Une gestion rigoureuse des dépenses a permis au Quattro d'équilibrer ses comptes, avec une subvention de la Ville de Gap limitée à 270.000€.

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 du quattro est de 35.074,79€.

## **9. LA CREATION D'UNE REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE POUR LE MOBILIER URBAIN.**

### **9.1. LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE.**

Le mobilier urbain supportant l'affichage de communication contribue de manière significative à l'information des usagers ainsi qu'à la vitalité de la vie culturelle et économique de la Commune de Gap.

Depuis septembre 2007, la Société Clear Channel exploitait son mobilier abribus et planimètre, dans le cadre d'un marché public arrivant à son terme le 28 février 2022.

### **9.2. LES CARACTÉRISTIQUES DES PRESTATIONS DE LA RÉGIE.**

La régie a pour objectifs : la fourniture, la pose, l'entretien, la maintenance et l'exploitation commerciale du mobilier urbain dédié à l'affichage publicitaire implanté sur le territoire communal.

Les missions de la régie sont les suivantes :

- L'installation du matériel.
- La maintenance et l'entretien du mobilier.
- Le démontage des mobiliers et la remise en état des voiries et des espaces verts lors des changements de mobilier.
- Les interventions spontanées en cas de dégradation.
- Les contrôles de bon fonctionnement.
- La fourniture des consommables et des pièces détachées nécessaires à toutes ces opérations.
- Le remplacement régulier des affichages, pour maintenir un état de propreté constant.
- La mise aux normes des matériels.
- Le respect des réglementations en vigueur.
- Le recensement des mobiliers.
- La production annuelle d'un inventaire, par type de mobiliers.
- La mise en place de l'affichage publicitaire.
- La diffusion de campagnes d'information municipale ou ayant un intérêt local.

### **9.3. LA DÉFINITION DES OBJECTIFS DE LA COLLECTIVITÉ.**

Les objectifs de la Collectivité sont les suivants :

- la récupération d'une marge financière,

- la valorisation de la vie économique, sociale, sportive, culturelle ;
- le renforcement du lien avec la population ;
- l'amélioration de la qualité du service rendu...

#### **9.4. LE RÉGIME JURIDIQUE DE LA RÉGIE ET LE MODE DE GESTION.**

Le régime applicable à ce service est celui d'un Service Public Industriel et Commercial (S.P.I.C).

Après examen des différents modes de gestion possibles, la Collectivité a opté pour la création d'une régie à autonomie financière (avec un directeur et un conseil d'exploitation...).

#### **9.5. L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER.**

L'équilibre économique sera assuré par les recettes publicitaires des espaces présents sur les abribus. Ces recettes publicitaires devront permettre de couvrir les différents postes de dépenses.

#### **9.6. LES ÉVOLUTIONS ET PROJECTIONS.**

La régie assurera la recherche d'annonceurs, qui s'acquitteront d'un tarif déterminé par la Collectivité, pour l'affichage de leur communication.

#### **9.7. LES PERSONNELS.**

La Ville de Gap étudie les modalités de reprise du personnel.

#### **9.8. LA DURÉE DE LA RÉGIE.**

La Ville de Gap reprend ce service en régie, pour une durée indéterminée.

#### **9.9. CONCLUSION - LA JUSTIFICATION DU CHOIX DE LA RÉGIE DOTÉE DE LA SIMPLE AUTONOMIE FINANCIÈRE.**

La reprise en régie permettra à la Collectivité d'exercer un contrôle plus important sur l'exécution de ce service.

La gestion en régie directe permettra à la Commune de maîtriser sa politique publique en la matière et de développer le service rendu aux usagers.

Elle correspond également à une volonté de valorisation du territoire municipal et de modernisation de l'image de la Commune.

Elle constituera un bon baromètre de la situation économique du territoire et un bon outil pour mesurer l'impact des publications auprès des usagers.

L'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose de recueillir l'avis de la C.C.S.L pour tout projet de création d'une régie à autonomie financière (avant même sa création).

Aussi, après présentation d'un rapport sur ce projet et au terme des débats qui ont suivi cette présentation, la C.C.S.P.L réunie le lundi 29 novembre 2021 a émis un avis favorable sur le projet de création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour le mobilier urbain de Gap.

## CONCLUSION

Au cours de l'exercice 2021, la C.C.S.P.L a bien examiné tous les rapports, prévus par l'article L1413-1 du C.G.C.T.

<b>LES ACTIVITÉS DE LA C.C.S.P.L IMPOSÉES PAR L'ARTICLE L1413-1 DU C.G.C.T.</b>	<b>DOSSIERS EXAMINES</b>
La commission examine chaque année sur le rapport de son président :	
1° Le rapport, mentionné à l'article <u>L. 1411-3</u> , établi par le délégataire de service public ;	<b>EXAMEN DES R.A.D :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DE LA DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ,</li> <li>- DU GAZ,</li> <li>- DE L'EAU POTABLE,</li> <li>- DE GAP-BAYARD,</li> <li>- DE L'ABATTOIR,</li> <li>- DU CRÉMATORIUM.</li> </ul>
2° Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement visés à l'article <u>L. 2224-5</u> ;	<b>EXAMEN DU R.P.Q.S DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE.</b>
3° Un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ;	<b>EXAMEN DES BILANS D'ACTIVITÉ 2019 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DES PARKINGS.</li> <li>- DU QUATTRO.</li> </ul>
4° Le rapport mentionné à l'article <u>L. 2234-1</u> du code de la commande publique établi par le titulaire d'un marché de partenariat.	<b>SANS OBJET</b>
Elle est consultée pour avis par l'assemblée délibérante ou par l'organe délibérant sur :	
1° Tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce dans les conditions prévues par l'article L. 1411-4 ;	<b>SANS OBJET</b>
2° Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;	<b>CRÉATION D'UNE RÉGIE DOTÉE DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE POUR LE MOBILIER URBAIN.</b>

3° Tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant ne se prononce dans les conditions prévues à l'article <u>L. 1414-2</u> ;	SANS OBJET
4° Tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement, avant la décision d'y engager le service.	SANS OBJET

N.B :

- R.A.D : Rapport Annuel du Délégué.
- R.P.Q.S : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service.